

Vous souhaitez vous débarrasser d'objets encore en état ?

Pensez à la ressourcerie Au bas de l'Aisne !

Une ressourcerie est une structure de réemploi qui accueille ou collecte les objets dont vous n'avez plus l'utilité, mais qui sont encore utilisables.

Au bas de l'Aisne donne une seconde vie à ces objets qui seront nettoyés et mis en vente à petits prix dans la boutique de la ressourcerie située **8 avenue de Château Thierry à Brasles**, ouverte le mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 18h, sans interruption.



Quels objets déposer ?

Uniquement les objets pouvant resservir, en bon état : mobilier, vaisselle, bibelots, décoration, livres, CD, DVD, matériel de puériculture (aux normes), jeux, jouets, peluches, articles de sport, textiles, sacs,...

Attention, la ressourcerie ne remplace pas la déchèterie et n'acceptera pas vos objets en mauvais état.

Où donner vos objets ?

Deux solutions s'offrent à vous :

- Apportez vos objets directement à la boutique de la ressourcerie, aux jours et heures d'ouverture (voir ci-dessus)
- Demandez un débarras à votre domicile sur rendez-vous, moyennant une participation financière : 03 64 13 48 64.

Pourquoi donner à la ressourcerie ?

- Pour favoriser l'emploi : la ressourcerie est conventionnée « Atelier Chantier d'Insertion » et fournit une activité à 6 personnes qui rencontrent des difficultés sociales et professionnelles.
- Pour réduire la production de déchets : Les objets que vous apportez seront réutilisés plutôt que d'être jetés.

Et pensez à faire un tour en boutique !

Plus d'informations sur : www.aubasdelaaisne.wordpress.com

www.facebook.com/aubasdelaaisne



LE RELAIS



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU TARDENOIS



Un territoire, une volonté

Communauté de Communes du Tardenois – 14 rue de la Goutte d'Or 02130 Fère en Tardenois,
représentée par Madame Danièle SERVAS-LENEVEU, Présidente.

Rédacteurs : Sophie Tiphaine et Vivien Varoqueaux – Parution de mai 2016

« Dépôt Légal » 05/2016 – n° ISSN : 2429-8581

Infos Déchets n°7

Le mot du Vice-président

Dans cet Info Déchets, la Communauté de Communes du Tardenois vous donne de nouvelles pistes pour aller vers la réduction des déchets.



Sur les dix années précédentes, la quantité de déchets collectés en porte à porte n'a jamais été aussi basse. Ce phénomène est dû en partie à la baisse générale de consommation des ménages, mais aussi aux efforts de chacun.

Composter vos déchets de cuisine, faire vos courses avec un sac réutilisable, trier vos textiles ou encore opter pour des piles rechargeables sont quelques uns des exemples désormais répandus de vos comportements en faveur de l'environnement !

Pour en savoir plus sur le programme de prévention des déchets de votre territoire, n'hésitez pas à contacter le service environnement.

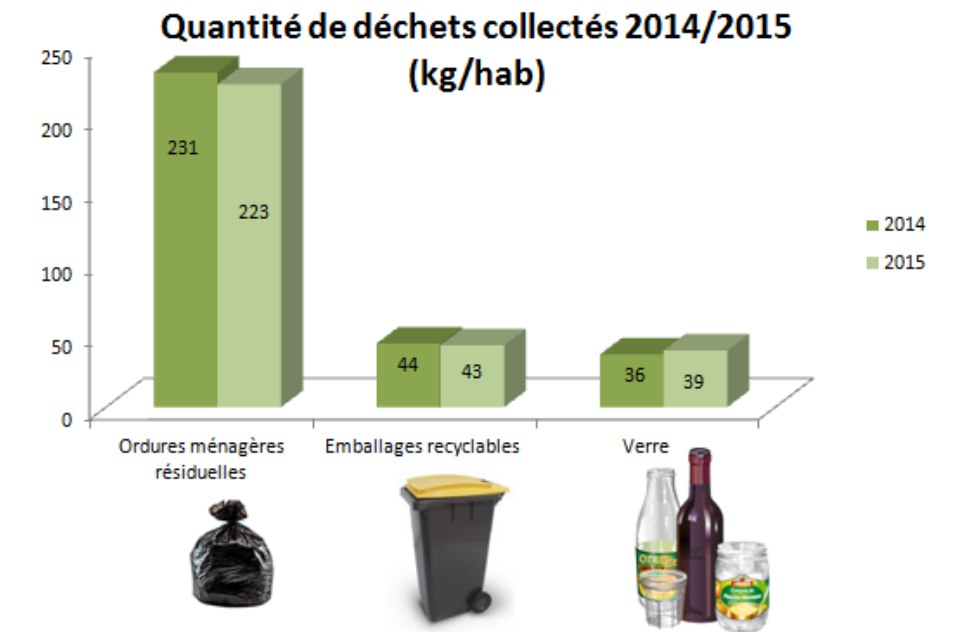
Michel GANDON

Vice-président de la Communauté
de Communes du Tardenois

Nos déchets en 2015 : quelle évolution ?

Pour la troisième année consécutive, la production d'ordures ménagères des habitants du Tardenois a diminué !

C'est le reflet d'un réel effort de la population en termes de recyclage, mais aussi de réduction des déchets.



Rappelez-vous que les **ordures ménagères résiduelles** sont traitées par enfouissement à Grisolles (02). Ces déchets, en plus des coûts de collecte et de traitement, sont soumis à une taxe pour la pollution (TGAP).

A l'inverse, pour les **déchets recyclables**, la collectivité bénéficie des recettes de vente des matériaux et de soutiens à la valorisation, qui sont déduits des coûts de traitement.

Pour en savoir plus, pensez à consulter le site internet de la Communauté de Communes du Tardenois : www.cctardenois02.fr

Grâce à vous, 35 tonnes de textiles collectés en 2015 !

Donnez une deuxième vie à vos vêtements, linges, chaussures et petite maroquinerie en les déposant dans les bornes à textiles du territoire !

Informations sur www.lafibredutri.fr/carton



Et du côté de la réduction des déchets...

La Communauté de Communes vous propose de participer à :

Opération « foyers témoins : deux poules pour réduire les déchets »

Adoptez deux poules !

Faites maigrir votre poubelle !

Et mangez des œufs !

Soyez parmi les 100 premiers foyers du territoire
inscrits pour participer à l'opération !

4 € les 2
poules

Poulailler
non fourni



Conditions de participation :

- ✓ Disposer d'un espace de vie aménagé, abrité, clos et d'au moins 10m² de terrain pouvant accueillir deux poules.
- ✓ Ne pas déjà posséder de poules.
- ✓ S'assurer que la réglementation de copropriété ou de bon voisinage autorise l'installation de poules dans les jardins.
- ✓ Apporter tous les soins nécessaires au bien-être des poules et leur réserver les déchets de cuisine qu'elles peuvent consommer, dans le but de réduire votre production de déchets.

OPERATION « Foyers témoins : deux poules pour réduire les déchets »

A retourner à : Communauté de Communes du Tardenois – 14 rue de la Goutte d'Or
– 02130 Fère en Tardenois

NOM et Prénom : _____

Adresse complète : _____

Téléphone : _____ Adresse mail : _____

Les foyers sont sélectionnés par ordre d'arrivée. Un courrier confirmera votre participation à l'opération et vous serez informés de la date de livraison des poules (prévue en septembre 2016).
Le règlement se fera au moment de la livraison.

Un composteur pédagogique à l'IME !

L'Institut Médico-Educatif de Fère en Tardenois a sollicité la Communauté de Communes pour obtenir un composteur pédagogique. Lors de son installation, l'ambassadeur du tri a montré aux enfants comment fabriquer du compost et les nombreux bénéfices dont ils peuvent profiter : réduire les déchets, avoir un engrais naturel et gratuit pour les plantes...

Ce composteur pédagogique particulier est équipé d'une face transparente qui permet de suivre la transformation des déchets organiques en compost et de découvrir les petits animaux (vers, insectes) qui se nourrissent de ces déchets.

Dès le début du printemps, les épluchures de fruits, déchets du jardin et des espaces verts ont commencé à alimenter le composteur.

Dans quelques mois, l'engrais naturel issu des déchets enrichira le sol des massifs de plantes créés par les élèves de l'atelier jardinage dirigé par Johnnatan Boron.

L'IME peut donc alléger ses poubelles tout en faisant pousser de jolies plantes !



Compostage à domicile

Depuis le lancement de l'opération « compostage individuel » en début 2014, les habitants du Tardenois ont acquis près de 250 composteurs proposés par la Communauté de Communes.

Le développement de la pratique du compostage, en bac ou en tas, participe de façon efficace à la réduction des déchets (de 30 à 40%) et permet, de plus, de retirer de nombreux avantages tels que : valoriser ses déchets de façon locale, produire un engrais gratuit, ne pas avoir besoin d'utiliser d'engrais chimique.

Des composteurs en bois d'une capacité de 570 litres sont disponibles à la Communauté de Communes, au prix de 15 euros. Pour en commander un :

- par téléphone au 03 23 84 93 19 (ligne directe du service environnement) ou au 03 23 82 11 68 (standard)
- par mail à infodechets@cctardenois.fr
- par courrier en indiquant vos nom, adresse et numéro de téléphone, adressé à :
Communauté de Communes du Tardenois, 14 rue de la Goutte d'Or 02130 Fère en Tardenois. Ne pas joindre de règlement, vous serez contactés pour un rendez-vous.